

## **BILAN D'ACTIVITÉ DE L'AÉROPORT DE LA ROCHELLE - ILE DE RÉ AU 31 AOÛT 2021**

Après une année 2020 qui a vu le trafic aérien s'effondrer, l'aéroport de La Rochelle - Ile de Ré a réamorcé une reprise cet été.

La ligne intérieure **La Rochelle - Nice** arrive en première position avec près de **7 800 passagers** accueillis en deux mois et un taux d'occupation au mois d'Août de **94%**. Cette liaison a ouvert en phase de test avec la compagnie Easyjet en Août 2020 pour être reconduite cette année à raison de trois allers et retours par semaine en Airbus.

La ligne de service public **La Rochelle – Poitiers - Lyon** enregistre une dynamique ces derniers mois sans pour autant encore retrouver son rythme normal.

Sur le réseau international, les vols ont globalement bien fonctionné hors le Royaume-Uni qui a appliqué des quatorzaines jusqu'au 9 Août pour tous les vols provenant de France. Cette décision a conduit logiquement les compagnies à déprogrammer de nombreux vols en provenance de Londres-Gatwick, Manchester, Leeds et Bristol. Depuis la fin de la quatorzaine, une augmentation des réservations est constatée sur les vols qui sont restés en service avec Londres-Stansted.

Au total, l'aéroport de La Rochelle - Ile de Ré enregistre une progression de **+ 34 %** du nombre de passagers par rapport à l'année 2020, ce qui est une première étape encourageante mais il faudra du temps pour retrouver un trafic comparable à celui de l'avant crise.

En conclusion, le trafic aérien est dynamique pour tous les voyages à motifs personnel, familial et touristique, dès lors que les quatorzaines sont levées, grâce au « Pass Sanitaire » européen qui a été la nouveauté par rapport à l'année passée. Par contre, il convient d'être prudent sur la dynamique du trafic à compter de cet automne car il faut s'attendre à une reprise plus lente des déplacements pour motif affaires.

Enfin, à signaler que la nouvelle salle d'embarquement mise en service début juillet a permis de traiter les vols dans de bonnes conditions avec les nouvelles règles imposées en matière sanitaire et à l'instauration du Brexit.

### Contact Presse :

*Syndicat Mixte des aéroports de La Rochelle - Ile de Ré et Rochefort - Charente-Maritime*

*Claire DOUSSET*

*c.dousset@larochelle.aeroport.fr*

*05 46 42 45 45*